

Election complémentaire au Conseil d'Etat du 14 octobre 2012

Le candidat socialiste Laurent Kurth élu

A l'issue de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat de ce dimanche 14 octobre 2012, où étaient en lice deux candidats, soit M. Laurent Kurth du Parti socialiste neuchâtelois (PSN), et M. Louis-Alfred Dubois de l'Entente Cantonale Neuchâteloise, c'est le candidat PSN Laurent Kurth qui est élu avec 21.040 voix, la majorité absolue étant de 14.735 voix.

Le candidat bevaisan de l'Entente Cantonale Neuchâteloise Louis-Alfred Dubois est donc non élu avec 8.428 voix.

Le taux de participation à cette élection complémentaire au Conseil d'Etat s'élève à 23,95%.

M. Laurent Kurth, âgé de 45 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, est conseiller communal à la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 2004, réélu en 2008 et en mai dernier.

Il est en charge actuellement de l'économie, de l'urbanisme et des relations extérieures de la Métropole horlogère. Avant cela, il a travaillé durant 10 ans à l'Etat de Neuchâtel, en qualité de chef du Service cantonal de l'emploi.

La date d'entrée en fonction au Conseil d'Etat de M. Laurent Kurth doit encore faire l'objet de discussions entre l'intéressé et le Conseil d'Etat.

A noter qu'un délai de recours contre les résultats de l'élection court jusqu'au 25 octobre 2012, soit six jours après leur publication dans la Feuille officielle du 19 octobre 2012.

- **Retrouvez tous les résultats de cette élection complémentaire au Conseil d'Etat sur www.ne.ch/vote**

Neuchâtel le 14 octobre 2012